

## **Agenda social : cela va beaucoup trop loin !**

Le vote 8 contre + 1 abstention au CHSCT de vendredi dernier rend enfin compte de la réalité : l'agenda social n'a rien de social et, hormis une volonté d'attractivité pour des contractuels de catégorie A, il s'agit concrètement d'augmenter d'environ 200 heures le temps de travail des agents BIATSS pour des primes le plus souvent dérisoires.

Aujourd'hui, malgré l'opposition très massive des personnels (mobilisation depuis plusieurs mois, grèves, blocages, référendum à 96 % contre, CHSCT à 8 voix contre et 0 pour), la direction semble vouloir poursuivre son projet avec pour seul dernier prétexte un MENSONGE.

### **Il faut le dire et le redire et le clamer :**

**il n'est pas vrai que les agents BIATSS de l'UPS soient obligés par la loi de passer à 1607h.**

**Affirmer que le passage aux 1607 h serait une obligation constitue un mensonge.**

**Le fait que l'université continue de diffuser ce mensonge est une honte.**

Et pour celles et ceux qui continuent à se laisser berner par la propagande mensongère de l'université, quelques faits :

- Les universités UT1 et UT2 ont des conditions de travail autant en durée de temps de travail qu'en primes plus avantageuses que celles d'UT3 ; et pourtant..., personne ne leur dit qu'il faut qu'ils passent à 1607 h effectives par an !!

- L'université Paris Sorbonne a renégocié le temps de travail des agents BIATSS qui, depuis le mois de décembre dernier, est ainsi de 55 jours de congés par an et 37h04 par semaine (au moment où la direction de l'UPS veut faire croire que 55 jours de congés impliquent 40h par semaine)

- Le 18 mai dernier, des députés « marcheurs » ont ajouté un amendement à la loi sur la fonction publique actuellement en discussion, demandant précisément que le passage aux 1607 heures effectives soit inscrit dans la loi, preuve on ne peut plus claire – s'il en fallait une de plus - que cette exigence n'existe pas à ce jour...

**Nous demandons à la direction de l'UPS de retrouver la raison !**